

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0010399

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8127 Société : ABUSOY
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BEN HAMMOU ABDELOUAHEB
 Date de naissance : 27/05/1955
 Adresse : 13 Rue BEL SIROUHA MAJESSALAM CASA
 Tél. : 06 64 57 44 77 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. M. BELHAJ
 Chirurgien Orthopédiste
 52, Bd. Zerkouni - CASA
 Tél. : / 27.08.47

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 18 MARS 2023
 Nom et prénom du malade : BENHAMMOU Abdelouahed Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : mal de dos
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA La : 18 MARS 2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

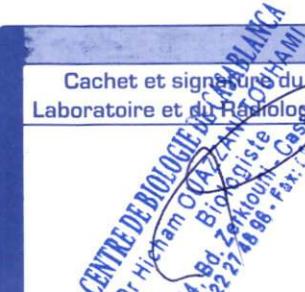
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 MARS 2023	ls	01	62000	 Dr. M. BELLAÏ Chirurgien Otorhinolaryngologiste 32, Bd. Zerkroun - C.A. 14 Tél. 05 22 27 48 98 - Fax. 05 22 27 49 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie du Sud 729 Bis, Bd. Zerkroun, Casablanca Tél. 05 22 27 48 98 - Fax. 05 22 27 49 13	18.05.23	523,15

ANALYSE - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 CENTRE DE BIOLOGIE Dr. Hicham OUAZIZI 394, Bd. Zerkroun, Casablanca Tél. 05 22 27 48 98 - Fax. 05 22 27 49 13	20/03/23	\$16,00	1891,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

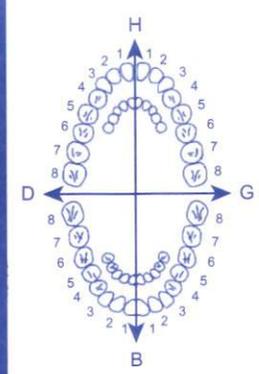
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

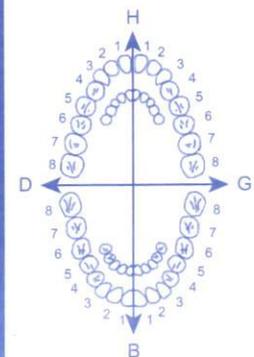
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	11433553		
B			

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BELHAJ EL MOSTAFA

CHIRURGIEN - SPECIALISTE
Traumatologie - Orthopédie

الدكتور بلحاج المصطفى

اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

Maladies et Chirurgie des Os et des Articulations.
Chirurgie des Maladies Rhumatismales.
Traumatologie du Sport

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Ex Chirurgien des Hôpitaux de France
Ex Chirurgien de l'Hôpital Militaire Avicenne - Marrakech

52, BD ZERKTOUNI ESPACE ERREDA
(face marché aux fleurs) - Casablanca
Tél. : 05.22.27.08.40

جراحة الكسور و تقويم العظام
جراحة اليد و أمراض التروماتيزم
علاج الأضرار الرياضية

خريج كلية الطب بباريس
جراح سابق بمستشفيات فرنسا
جراح سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا

52. شارع الزرقطوني. عمارة الرضا (أمام سوق الورود)
الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.27.08.40

18.03.2023

Casablanca, le ..

Mr BENHAMMOU Abdelouahed

1 PIASCLEDINE 300 MG

Prendre 1 comprimé à midi, au cours du repas, pendant 1 m

2 OSTEOCARE

Prendre 1 cp/j le soir APRES REPAS.

3 ALGANTIL GEL . DERM. (GRAND MODEL)

Faire 1 application le matin et le soir.

4 D3NORM GOUTTES (200 UI)

PRENDRE 5 GOUTTES / J A MIDI APRES REPAS.

5 REUMADEP

Prendre 1 gélule le soir, après le repas. PENDANT 01 M

PIASCLEDINE® 300MG
Boîte de 30 gélules
Distribué par Sothema-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS



OSETOCARE 30CP
PVC : 108,65
Ut Av Lot :
31/01/2026 268280A
IPHABiotics



Lot: 220641
A consommer
avant le: 08/2025
PPC : 89,50 DH

Dr. M. BELHAJ
Chirurgien Orthopédiste
52, Bd. Zerktoni - CASA
Tél / 27.08.40

REUMADEP® Capsules
Contenu 16,35 g

Lot:
PPC: 137,00 DH

V013
01/2025

188,00

108,65

89,50

3700

52315

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUITEI Rachid
129, Bis P. R. S. Zerktoni, Casablanca

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUITEI Rachid
129, Bis P. R. S. Zerktoni, Casablanca

Dr. M. BELHAJ
Chirurgien Orthopédiste
52, Bd. Zerkouni - CASA
Téi / 27.08.40

18 Mars 2023

Demande pour le patient Mr BENHAMMOU Abdelouahed

Faire pratiquer au laboratoire :

- NFS complete + VS + CRP .
- Calcémie , Phosphoremie.
- Phosphatases alcalines
- transaminases .
- Urée + créatinine + uricémie.
- Dosage VIT D3.
- glycémie à jeun + HB GLY.
- PSA.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham QUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr BELHAJ El Mostafa

Dr. M. BELHAJ
Chirurgien Orthopédiste
52, Bd. Zerkouni - CASA
Téi / 27.08.40



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التحليلات الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier ouvert le : 20-03-2023
Prélevé le : 20-03-2023 à 10:28
Edité le : 20-03-2023

Mr BENHAMMOU Abdelouahed
Réf dossier: 23033571

Page N° : 1 / 4

Valeurs références

Antériorités

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN 550)

Hématies : [AC]	4.90 M/mm ³	(4.28-6.00)
Hémoglobine : [AC]	15.60 g/dL	(13.00-18.00)
Hématocrite : [AC]	45.9 %	(39.0-53.0)
VGM : [AC]	93.7 fL	(78.0-98.0)
CCMH : [AC]	34.0 g/dL	(31.0-36.5)
TCMH : [AC]	31.8 pg	(26.0-34.0)
Leucocytes : [AC]	11 280 /Mm ³	(4 000-11 000)
Polynucléaires Neutrophiles : [AC]	63.4 %	
Soit : [AC]	7 152 /mm ³	(1 400-7 700)
Polynucléaires Eosinophiles : [AC]	4.1 %	
Soit : [AC]	462 /mm ³	(20-630)
Polynucléaires Basophiles : [AC]	0.6 %	
Soit : [AC]	68 /mm ³	(0-110)
Lymphocytes : [AC]	23.7 %	
Soit : [AC]	2 673 /mm ³	(1 000-4 800)
Monocytes : [AC]	8.2 %	
Soit : [AC]	925 /mm ³	(180-1 000)
Plaquettes : [AC]	164 000 /Mm ³	(150 000-400 000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure	5 mm	(0-15)
VS 2ième heure	14 mm	(0-30)

NB : Valeurs de référence sont fonction de l'âge et du sexe :

H : Age/2

F : (Age+10)/2

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
334, Bd. Zerktouni, Casablanca
Tel: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 23033571

Mr BENHAMMOU Abdelouahed

Page N° : 2 / 4

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

CRP (Immunoturbidimétrie)	3 mg/L	(<5)
Glycémie à jeun [AC] (Dosage enzymatique)	0.91 g/L 5.05 mmol/L	(0.74-1.09) (4.11-6.05)
Hémoglobine glyquée (HbA1C) [AC] (Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))	5.5 %	
<u>Interprétation (NGSP/DCCT):</u> Sujet non diabétique : 4.0-6.0 Sujet diabétique (selon ADA) : >ou= 6.5 Chez le sujet diabétique, la cible HbA1C: < ou = 7.0		
Urée [AC] (Dosage enzymatique)	0.28 g/L 4.7 mmol/L	(0.16-0.48) (2.7-8.0)

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 23033571

Mr BENHAMMOU Abdelouahed

Page N° : 3 / 4

		Valeurs références	Antériorités
Créatinine [AC] (Dosage cinétique)	8.9 mg/L	(7.0-12.0)	
	78.8 µmol/L	(62.0-106.2)	
DFG Selon la Formule CKD EPI (Débit de Filtration Glomérulaire)	88 ml/min/1.73m ²		
DFG Selon la Formule MDRD (Débit de Filtration Glomérulaire)	86 ml/min/1.73m ²		

Valeurs de référence du DFG en fonction l'âge :

< 40 ans	≥ 75 mL/min/1.73m ²
40-65 ans	≥ 60 mL/min/1.73m ²
> 65 ans	≥ 45 mL/min/1.73m ²

Interprétation :

Stade	DFG	Définition
1	≥ 90	MRC* avec DFG normal ou augmenté
2	60-89	MRC* avec DFG légèrement diminué
3A	45-59	Insuffisance rénale chronique modérée
3B	30-40	Insuffisance rénale chronique modérée
4	15-29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

* avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies morphologiques ou histologiques, ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (deux ou trois examens consécutifs)

NB : L'équation CKD EPI est validée pour les personnes de moins de 75ans et avec un IMC < 30kg/m².

Acide Urique sanguin [AC] (Test colorimétrique enzymatique)	39 mg/L	(34-70)
	232 µmol/L	(202-417)
Calcium (O-CPC)	93 mg/L	(88-102)
	2.33 mmol/L	(2.20-2.55)
Phosphore (Dosage colorimétrique)	31 mg/L	(27-45)
	1.00 mmol/L	(0.87-1.45)
Transaminases SGOT /ASAT [AC] (Dosage enzymatique)	13 UI/L	(<40)

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 23033571

Mr BENHAMMOU Abdelouahed

Page N° : 4 / 4

		Valeurs références	Antériorités
Transaminases ALAT(GPT) ^[AC] (Dosage enzymatique)	11 UI/L	(<41)	
Phosphatase alcaline (PAL) (Dosage enzymatique)	56 UI/L	(40-130)	
VITAMINE D2/D3 (Technique chimiluminescence)	20.0 ng/mL 50.0 nmo/L	(30.0-100.0) (75.0-250.0)	

Valeurs souhaitables : >30 ng/mL (>75 nmo/L)
Insuffisance : 20-30 ng/mL (50-75 nmo/L/L)
Carence : <20 ng/mL (<50 nmo/L/L)
Toxicité : >100 ng/mL(>250 nmo/L/L)

MARQUEURS Echantillon sérique

PSA total (Technique chimiluminescence)	1.050 ng/mL	(0.000-4.000)
--	-------------	---------------

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tel: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 21 49 13
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerktouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006
CNSS : 6368949 IF : 51786580– ICE : 002982351000006

FACTURE N° : 230300777

Casablanca le 20-03-2023

Mr BENHAMMOU Abdelouahed

Date de l'examen : 20-03-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0100	Acide urique	B30
0104	Calcium	B30
0111	Créatinine	B30
0370	CRP	B100
0118	Glycémie	B30
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0216	Numération formule	B80
0129	Phosphore minéral	B40
0143	Phosphatases alcalines	B50
0361	PSA	B300
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0135	Urée	B30
0439	Vitamine D	B450
0223	VS	B30

Total des B : 1400

TOTAL DOSSIER : 1891.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent quatre-vingt-onze dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
394 Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13